



Communiqué de Presse



Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

FO signe des accords de compétitivité chez Airbus Helicopters

Face à un marché de l'hélicoptère au plus bas depuis vingt ans et à son évolution incertaine, le syndicat FO d'Airbus Helicopters a décidé de s'engager dans la négociation d'un plan d'amélioration de la compétitivité des sites français. Objectif principal : assurer leur développement avec des investissements significatifs, pérenniser les emplois et compétences sur le territoire, et permettre aux salariés de trouver des opportunités de développement personnel et de rémunération attractives.

FO Airbus Helicopters s'inscrit dans l'action du présent, mais aussi dans la préservation de l'avenir. C'est avec cet esprit d'anticipation que les équipes FO ont négocié depuis septembre 2020 et pendant plus de 40 réunions sur la compétitivité.

Articulée au sein de 3 accords collectifs, 5 leviers majeurs ont été pris en compte : l'optimisation des coûts, la flexibilité et l'efficacité du temps de travail, l'adaptation dynamique des compétences et des emplois, la reconnaissance des compétences et performances ainsi que l'expérience employé. FO Métall a également obtenu que le budget d'investissement pour le développement des sites en France soit porté à près de 200 millions d'euros, ainsi que le recrutement de 200 personnes.

Au vu du contexte des marchés et de la situation du groupe Airbus dans cette période de crise sanitaire, avec ces 3 accords FO a pris ses responsabilités en s'engageant avec combativité dans un dialogue social exigeant pour la pérennité des sites en France.

Paris, le 10 février 2021

Contact :

Edwin LIARD, Secrétaire Fédéral en charge de l'aéronautique, espace et défense 06 71 94 70 94
Sylvain DOLZA, Délégué Syndical Central Airbus Helicopters 06 15 60 48 56